

Extrait du registre des délibérations Saison culturelle 2010/2011

DEL-2011-038

Numéro de la délibération: 2011/038

Nomenclature ACTES: Domaines de compétences par thèmes – Culture

Information relative à l'environnement : oui / non

Date de réunion du conseil : 06/04/2011

Date de convocation du conseil : 31/03/2011

Date d'affichage de la convocation : 31/03/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents: M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-DORÉ-LUCAS, Pierre GIRALDON, Madeleine M. Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Joël LE BOTLAN par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Martine PIERRE par Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Saison culturelle 2010/2011

Rapport de Christophe MARCHAND

La commission « Action Culturelle – Vie Associative » propose de programmer le spectacle « *Ma Guitare s'appelle reviens* » dans le cadre du Bolloc'h Breiz Tour :

• Dimanche 29 mai 2011 : 8 967.50 € TTC

Le prix de cession du spectacle inclut l'hébergement, l'accueil technique, les repas, la communication et les transports.

Nous vous proposons:

- d'autoriser le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer le contrat à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 7 avril 2011

LE MAIRE Jean-Pierre Le Roch

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LE MAIRE Jean-Pierre Le Roch